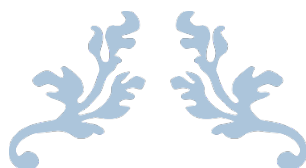


Sous la direction de :
Fatié OUATTARA



REVUE LES TISONS

Revue internationale des Sciences de l'Homme et de la Société



Revue indexée par

ESJI Eurasian
Scientific
Journal
Index
www.ESJIndex.org

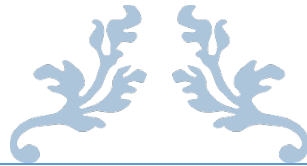
<http://esjindex.org/search.php?id=6845>

Revue LES TISONS, Numéro 0004 – déc. 2025
e-ISSN: 2756-7532; p-ISSN: 2756-7524

REVUE LES TISONS

Revue internationale des Sciences de l'Homme et de la Société

Sous la direction de :
Fatié OUATTARA



REVUE LES TISONS

Revue internationale des Sciences de l'Homme et de la Société



Revue indexée par

ESJI Eurasian
Scientific
Journal
Index
www.ESJIndex.org

<http://esjindex.org/search.php?id=6845>

Revue LES TISONS, Numéro 0004 – déc. 2025
e-ISSN: 2756-7532; p-ISSN: 2756-7524

Revue LES TISONS, Numéro 0004 – déc. 2025

<http://esjindex.org/search.php?id=6845>

<http://www.revuelestisons.bf>

revuelestisons.ujkz@gmail.com

lestisons@revuelestisons.bf

e-ISSN: 2756-7532

p-ISSN: 2756-7524

S/C Université Joseph KI-ZERBO

BV 30053 OUAGA 1200 Logements

10020 OUAGADOUGOU - Burkina Faso

Numéros déjà parus

Revue LES TISONS, Numéro spécial, septembre 2025

Revue LES TISONS, No 0003, juin 2025

Revue LES TISONS, Numéro spécial, mars 2025

Revue LES TISONS, No 0002, décembre 2024

Revue LES TISONS, No 0001, juin 2024

Revue LES TISONS, Numéro spécial, Vol.1 et 2, janvier 2024

Revue LES TISONS, No 0000, Vol.1 et 2, décembre 2023

Présentation de la revue

Sous l'impulsion de M. Fatié OUATTARA, Professeur titulaire de philosophie à l'Université Joseph KI-ZERBO, et avec la collaboration d'Enseignants-Chercheurs et Chercheurs qui sont, soit membres du Centre d'Études sur les Philosophies, les Sociétés et les Savoirs (CEPHISS), soit membres du Laboratoire de philosophie (LAPHI), une nouvelle revue vient d'être fondée à Ouagadougou, au Burkina Faso, sous le nom de « Revue LES TISONS ».

Revue internationale des Sciences de l'Homme et de la Société, la Revue LES TISONS vise à contribuer à la diffusion de théories, de connaissances et de pratiques professionnelles inspirées par des travaux de recherche scientifique. En effet, comme le signifie le Larousse, un tison est un « morceau de bois brûlé en partie et encore en ignition ».

De façon symbolique, la Revue LES TISONS est créée pour mettre ensemble des tisons, pour rassembler les chercheurs, les auteurs et les idées innovantes, pour contribuer au progrès de la recherche scientifique, pour continuer à entretenir la flamme de la connaissance, afin que sa lumière illumine davantage les consciences, éclaire les ténèbres, chasse l'ignorance et combatte l'obscurantisme dans le monde.

Dans les sociétés traditionnelles, au clair de lune et pendant les périodes de froid, les gens du village se rassemblaient autour du feu nourri des tisons : ils se voient, ils se reconnaissent à l'occasion ; ils échangent pour résoudre des problèmes ; ils discutent pour voir ensemble plus loin, pour sonder l'avenir et pour prospecter un meilleur avenir des sociétés. Chacun doit, pour ce faire, apporter des tisons pour entretenir le feu commun, qui ne doit pas s'éteindre.

La Revue LES TISONS est en cela pluridisciplinaire, l'objectif fondamental étant de contribuer à la fabrique des concepts, au renouvellement des savoirs, en d'autres mots, à la construction des connaissances dans différentes disciplines et divers domaines de la

science. Elle fait alors la promotion de l'interdisciplinarité, c'est-à-dire de l'inclusion dans la diversité à travers diverses approches méthodologiques des problèmes des sociétés.

Semestrielle (juin, décembre), thématique au besoin pour les numéros spécifiques, la Revue LES TISONS publie en français et en anglais des articles inédits, originaux, des résultats de travaux pratiques ou empiriques, ainsi que des mélanges et des comptes rendus d'ouvrages dans le domaine des Sciences de l'Homme et de la Société : Anthropologie, Communication, Droit, Écologie, Économie, Environnement, Géographie, Histoire, Linguistique, Philosophie, Psychologie, Sociologie, Sciences politiques, Sciences de gestion, Sciences de la population, etc.

Peuvent publier dans la Revue LES TISONS, les Chercheurs, les Enseignants-Chercheurs et les doctorants dont les travaux de recherche s'inscrivent dans ses objectifs, thématiques et axes.

La Revue LES TISONS comprend une Direction de publication, un Secrétariat de rédaction, un Comité scientifique et un Comité de lecture qui assurent l'évaluation en double aveugle et la validation des textes qui lui sont soumis en version électronique en publication (ligne et papier).

Mode de soumission et de paiement

La soumission des articles se fait à travers le mail suivant : estisions@revuelestisons.bf; revuelestisons.ujkz@gmail.com.

L'évaluation et la publication de l'article sont conditionnées au paiement de la somme de cinquante mille (50.000) francs CFA, en raison de vingt mille (20.000) francs CFA de frais d'instruction et trente mille (30.000) francs CFA de frais de publication. Le paiement desdits frais peut se faire par Orange money (00226.66.00.66.50, OUATTARA Fatié), par Western Union ou par Money Gram.

Considération éthique

Les contenus des articles soumis et publiés (en ligne et en papier) par la Revue LES TISONS n'engagent que leurs auteurs qui cèdent leurs droits d'auteur à la revue.

Normes éditoriales

Les textes soumis à la Revue LES TISONS doivent avoir été écrits selon les NORMES CAMES/LSH adoptées par le CTS/LSH, le 17 juillet 2016 à Bamako, lors de la 38^e session des CCI.

Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche), Développement articulé, Conclusion, Bibliographie.

Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Bibliographie.

Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées, et numérotées par des chiffres (ex : 1. ; 1.1.; 1.2; 2.; 2.2.; 2.2.1; 2.2.2.; 3.; etc.).

Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépassent trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en romain et en retrait, en diminuant la taille de police d'un point.

Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante :

- (Initiale(s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur, année de publication, pages citées);

- Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées).

Exemples :

En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998, p. 223), est « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (...), d'accroître le domaine des mathématiques : alors qu'elle s'est pour l'essentiel occupé du groupe professionnel occidental que l'on appelle les mathématiciens (...) ».

Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile, qui dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B. Diagne (1991, p. 2) écrit :

Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont sait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire.

Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit :

Le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socio-culturelle et de civilisation traduisant une impréparation sociohistorique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères. (S. Diakité, 1985, p. 105).

Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Editeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif. Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Editeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2nde éd.).

Ne sont présentées dans les références bibliographiques que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur :

AMIN Samir, 1996, *Les défis de la mondialisation*, Paris, L'Harmattan.

AUDARD Cathérine, 2009, *Qu'est ce que le libéralisme ? Ethique, politique, société*, Paris, Gallimard.

BERGER Gaston, 1967, *L'homme moderne et son éducation*, Paris, PUF.

DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, « Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre », *Diogenes*, 202, p. 145-151.

DIAKITE Sidiki, 1985, *Violence technologique et développement. La question africaine du développement*, Paris, L'Harmattan.

L'article doit être écrit en format « Word », police « Times New Roman », Taille « 12 pts », Interligne « simple », positionnement « justifié », marges « 2,5 cm (haut, bas, droite, gauche) ». La longueur de l'article doit varier entre 30.000 et 50.000 signes (espaces et caractères

compris). Le titre de l'article (15 mots maxi, taille 14 pts, gras) doit être écrit (français, traduit en anglais, vice-versa).

Le(s) Prénom(s) sont écrits en lettres minuscules et le(s) Nom(s) en lettres majuscules suivis du mail de l'auteur ou de chaque auteur (le tout en taille 12 pts, non en gras).

Le résumé (200 mots maxi, taille 12 pts) de l'article et les mots clés (05) doivent être écrits et traduits en français/anglais.

Direction de publication

Directeur : Pr Fatié OUATTARA, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)

Directeur adjoint : Dr Moussa COULIBALY, Assistant, Économiste, Université Nazi Boni (Burkina Faso)

Secrétariat de rédaction

Secrétaire : Dr Noumoutiè SANGARÉ, Assistant, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)

Membres : Dr Abdoul Azize SODORÉ, MC, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Beli Alexis NÉBIÉ, Assistant, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Boubié BAZIÉ, MA, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Édith DAH, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Mathieu Beli DAÏLA, MA, Linguiste, Université de Dédougou (Burkina Faso);

Dr Paul-Marie MOYENGA, MA, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Sampala Fati BALIMA, MC, Politiste, Université Thomas SANKARA (Burkina Faso);

M. Jean Baptiste PODA, Doctorant en Philosophie, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

M. Lazard T. OUÉDRAOGO, Doctorant en Philosophie, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

M. Mahamat OUATTARA, Doctorant en Philosophie, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

M. Saïdou BARRY, Doctorant en Philosophie, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso).

Comité de lecture

Dr Abdoul Karim SAÏDOU, MC, Politiste, Université Thomas SANKARA (Burkina Faso);

Dr Aimé D. M. KOUDBILA, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr M. Alice SOMÉ/SOMDA, MR, Philosophe, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso);

Dr Awa OUOBA, MC, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso) ;

Dr Bouraïman ZONGO, MA, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso) ;

Dr Calixte KABORÉ, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Cheick Bobodo OUÉDRAOGO, MC, Linguiste, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Clotaire Alexis BASSOLÉ, MC, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Dimitri Régis BALIMA, MC, Communicologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Donatien DAYOUROU, MC, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Edwige DEMBÉLÉ, MA, Économiste, Université NAZI BONI (Burkina Faso);

Dr Étienne KOLA, MC, Philosophe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso);

Dr Évariste R. BAMBARA, MC, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Ézaïe NANA, IR, Sociologue, INSS/CNRST (Burkina Faso);

Dr Fernand OUÉDRAOGO, MA, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Firmin GOUBA, MC, Philosophe, IPERMIC/Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Gaoussou OUÉDRAOGO, MC, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Georges ROUAMBA, MC, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Gninlan Hervé COULIBALY, MA, Sociologue, Université Péléforo GON COULIBALY (Côte d'Ivoire) ;

Dr Hamado OUÉDRAOGO, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Isidore YANOGO, MC, Géographe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso);

Dr Issaka YAMÉOGO, MC, Philosophe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso);

Dr Jean-Baptiste P. COULIBALY, MC, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Jérémi ROUAMBA, MC, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Kalifa DRABO, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Kassem Salam SOURWEIMA, MC, Politiste, Université Thomas SANKARA (Burkina Faso);

Dr Kizito Tioro KOUSSÉ, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Landry COULIBALY, MA, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Lassané YAMÉOGO, MA, Communicologue, Université Thomas SANKARA (Burkina Faso);

Dr Lassina SIMPORÉ, MC, Archéologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Léon SAMPANA, MC, Politiste, Université Nazi BONI (Burkina Faso);

Dr Léonce KY, MC, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Madeleine WAYAK PAMBÉ, MC, Démographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Magloire É. YOGO, MA, Sciences de l'éducation, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Moussa DIALLO, Assistant, Philosophe, Centre universitaire de Manga, UNZ (Burkina Faso);

Dr Narcisse Taladi YONLI, MA, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Noumoutiè SANGARÉ, Assistant, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Ollo Pépin HIEN, CR, Sociologue, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso);

Dr Pascal BONKOUNGOU, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Paul-Marie BAYAMA, MC, Philosophe, ENS de Koudougou (Burkina Faso);

Dr R. U. Emmanuel OUÉDRAOGO, MA, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Rasmata BAKYONO/NABALOUM, MC, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO ((Burkina Faso);

Dr Relwendé DJIGUEMDÉ, Assistant, Philosophe, Centre universitaire de Manga, UNZ, (Burkina Faso);

Dr Rodrigue BONANÉ, MR, Philosophe, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso);

Dr Rodrigue SAWADOGO, MC, Philosophe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso);

Dr Roger ZERBO, MR, Sociologue, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso);

Dr Serge SAMANDOULGOU, MR, Philosophe, Institut des Sciences des Sociétés (Burkina Faso);

Dr Souleymane SAWADOGO, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Stanislas SAWADOGO, MA, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Tongnoma ZONGO, CR, Sociologue, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso);

Dr Yacouba BANWORO, MC, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Zakaria SORÉ, MC, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Zoubere DIALLA, MA, Sociologue, Centre universitaire de Manga, UNZ, (Burkina Faso).

Comité scientifique international

Pr Abdoulaye SOMA, PT, Constitutionnaliste, Université Thomas SANKARA (Burkina Faso);

Pr Abdramane SOURA, PT, Démographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Abou NAPON, PT, Linguiste, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Aklesso ADJI, PT, Philosophe, Université de Lomé (Togo);

Pr Alain Casimir ZONGO, PT, Philosophe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso)

Pr Alkassoum MAÏGA, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Amadé BADINI, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Augustin LOADA, PT, Politiste, Université Saint Thomas d'Aquin (Burkina Faso);

Pr Augustin PALÉ, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr B. Claudine Valérie ROUAMBA/OUÉDRAOGO, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Bernard KABORÉ, PT, Linguiste, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Bilina BALLONG, PT, Philosophe, Université de Lomé (Togo);
Pr Bouma F. BATIONO, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);
Pr Cyrille KONÉ, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);
Pr Cyrille SEMDÉ, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);
Pr David Musa SORO, PT, Philosophe, Université Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire);
Pr Edmond Yao KOUASSI, PT, Philosophe, Université de Bouaké (Côte d'Ivoire);
Pr Emmanuel M. HEMA, PT, Écologue, Université de Dédougou (Burkina Faso);
Pr Emmanuel Malolo DISSAKÈ, PT, Philosophe, Université de Douala (Cameroun);
Pr Eustache R. K. ADANHOUNME, PT, Philosophe, Université Abomey Calavi (Benin);
Pr Fabienne LELOUP, Sociologue, Université Catholique de Louvain-Mons (Belgique);
Pr Fatié OUATTARA, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);
Pr Foé NKOLO, PT, Philosophe, Université Yahoundé I (Cameroun);
Pr Frédéric MOENS, Communicologue, IHECS, Bruxelles (Belgique);
Pr Gabin KORBÉOGO, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);
Pr Georges ZONGO, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso) ;

Pr Hamidou Talibi MOUSSA, PT, Philosophe, Université Abdou MOUMOUNI (Niger);

Pr Issiaka MANDÉ, PT, Historien, Université du Québec à Montréal (Canada);

Pr Jacques NANEMA, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Jean-François DUPEYRON, PT, Philosophe, Université de Bordeaux (France);

Pr Jean-Marie DIPAMA, PT, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Jean-Claude KALUBI-LUKUSA, PT, Sociologue, Université de Sherbrooke (Canada);

Pr Jean-Pierre POURTOIS, PT, Psychopédagogue, Université de Mons (Belgique);

Pr Lassane YAMÉOGO, PT, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Léon MATANGILA MUSADILA, PT, Philosophe, Université de Kinshasa (RD Congo);

Pr Léopold Bawala BADOLO, PT, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Ludovic KIBORA, DR, Sociologue, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso) ;

Pr Magloire SOMÉ, PT, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Mahamadé SAVADOGO, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Mamadou L. SANOGO, DR, Linguiste, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso);

Pr Moukaila Abdo Laouali SERKI, PT, Philosophe, Université Abdou MOUMOUNI (Niger);

Pr Pierre G. NAKOULIMA, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Ramane KABORÉ, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Sébastien YOUGBARÉ, PT, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Amadou TRAORÉ, MC, Sociologue, Université de Ségou (Mali);

Dr Décaïrd KOUADIO KOFFI, MC, Philosophe, Université Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire);

Dr Djédou Martin AMALAMA, MC, Sociologue, Université de Korhogo (Côte d'Ivoire);

Dr Emmanuel YAOU, MA, Sociologue, Université de Kara (Togo);

Dr Gérard AMOUGOU, MC, Socio-politiste, Université de Yaoundé II (Cameroun);

Dr Ibrahim KONÉ, MA, Philosophe, Université Peleforo Gon COULIBALY (Côte d'Ivoire);

Dr Idi BOUKAR, A, Philosophe, Université Abdou MOUMOUNI (Niger);

Dr Idrissa S. TRAORÉ, MC, Sociologue, Université des Lettres et des Sciences de Bamako (Mali);

Dr Issouf BINATÉ, MC, Historien, Université Alassane OUATTARA (Côte d'Ivoire);

Dr Jean-François PETIT, MC HDR, Philosophe, Institut catholique de Paris (France);

Dr Landry Roland KOUDOU, MC, Philosophe, Université Felix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire);

Dr Mouhamoudou El Hady BA, MC, Sociologue, Université Cheick Anta Diop (Sénégal);

Dr Mamadou Bassirou TANGARA, MC, Économiste, Université des Sciences sociales et de Gestion de Bamako (Mali);

Dr N'golo Aboudou SORO, MC, Lettres modernes, Université Alassane OUATTARA de Bouaké (Côte d'Ivoire);

Dr Oumar DIA, MC, Philosophe, Université Cheick Anta Diop de Dakar (Sénégal);

Dr Pierre-Étienne VANDAMME, Philosophe, Université Catholique de Louvain (Belgique);

Dr Raphael KONÉ, Ph. D, Historien, Université Cergy de Pontoise – EA7517 (France);

Dr Samuel RENIER, MC, Sciences de l'éducation, Université de Tours – EA7505 EES (France) ;

Dr Tiéfing SISSOKO, MC, Sociologue, Université des Lettres et des Sciences de Bamako (Mali).

**Implicites de l'usage éristique de la
ponctuation par Alain Mabanckou dans *Verre
cassé* et *Mémoire de porc-épic***

***Implicit Terms of the Eristic Use of
Punctuation by Alain Mabanckou in Broken
Glass and Porc-Epic's Memory***

Alfred Akpa ESSIS, *Maitre de Conférences*
Grammaire et linguistique françaises
alfredessis1963@gmail.com

Résumé : La littérature mondiale, aujourd'hui affectée par l'écriture postmoderne, est frappée d'anticonformisme fait de distorsions et de transgressions diverses. Les productions littéraires qui en découlent bouleversent par moment, la grammaticalité de la langue française et mettent même en mal, son acceptabilité. Elle est régulièrement malmenée par des écrits de toute nature et de tout genre. Le présent article, en traitant des « Implicites de l'usage éristique de la ponctuation par Alain Mabanckou, dans *Verre cassé* et *Mémoire de porc-épic* » se présente tel un regard critique visant à mettre à nu, un pan entier de la mise en mal de la langue par les écrivains. Mabanckou, en livrant ces deux textes de grande facture narratologique volontairement mal ponctués, s'inscrit, en effet, dans cette mouvance postmoderniste et pose ainsi, en notre sens, la problématique de la transgression, voire de la distorsion de la langue, dans un contexte énonciatif multimorphe, quant aux écrits et aux usages langagiers. L'intérêt de cette étude tient de la forte personnalisation de l'emploi de la ponctuation qui s'écarte, pour beaucoup, des règles d'usages courants. Notre analyse qui se veut énonciative se fondera principalement sur les méthodes profondément descriptives. De même, nous adosserons-nous à la sémantique interprétative dans son n étroit avec la pragmatique, pour la lecture inférentielle des points littéraires, esthétiques et idéologiques.

Mots-clés : Ponctuation, distorsions, acceptabilité, énonciation, sémantique interprétative

Abstract: *World literature, currently influenced by postmodern writing, is marked by a nonconformity characterized by various distortions and transgressions. The resulting literary works sometimes disrupt the grammaticality of the French language and even challenge its acceptability. It is regularly challenged by writings of all kinds and genres.*

This article, by examining "The Implicit Meanings of Alain Mabanckou's Eristic Use of Punctuation in Broken Glass and Porcupine's Memory," presents itself as a critical perspective aimed at exposing an entire aspect of the way writers subvert language. Mabanckou, by delivering these two highly crafted narratological texts with deliberately poor punctuation, aligns himself with this postmodernist movement and thus, in our view, raises the issue of transgression, even distortion, of language within a multifaceted enunciative context, both in writing and in linguistic usage. The interest of this study lies in the highly personalized use of punctuation, which, for many, deviates from standard usage. Our analysis, which aims to be enunciative, will be based primarily on deeply descriptive methods. Similarly, we will draw upon interpretive semantics, in its close connection with pragmatics, for the inferential reading of literary, aesthetic, and ideological points.

Keywords : *Punctuation, distortions, acceptability, enunciation, interpretive semantics*

Pour citer cet article

Alfred Akpa ESSIS, 2025, « Implicites de l'usage éristique de la ponctuation par Alain Mabanckou dans *Verre cassé* et *Mémoire de porc-épic* », *Revue LES TISSONS*, No 0004, décembre, pp. 475-501.

Introduction

La ponctuation est l'un des baromètres d'un bon encodage, en vue d'un meilleur décodage du message. Dans son fonctionnement, cet élément essentiel de la communication, tant orale qu'écrite, apparaît, non seulement comme un régulateur intonatif et rythmique, mais il permet aussi, de mettre en lumière le contenu même du message et les intentions du locuteur.

Dans ses deux ouvrages romanesques : *Verre cassé* et *Mémoire de porc-épic*, publiées aux Éditions du Seuil, respectivement en 2005 et 2006, l'écrivain franco-congolais, sans supprimer totalement la ponctuation, prends cependant avec elle, une très grande liberté. Au demeurant, il a une propension à remplacer systématiquement chaque signe de ponctuation par la virgule seule, à laquelle il confère à chaque fois, une nouvelle valeur d'emploi. Il procède ainsi, à une sorte de re-grammaticalisation quasi complète du système de ponctuation. Face à une telle expérience, il importe de savoir pourquoi cette façon d'écrire, soit sans aucune ponctuation, soit alors, avec seulement la virgule pour toute ponctuation.

Ce développement s’articule autour de deux grands axes. Dans un premier moment, nous procéderons à la description syntaxique des usages des signes de ponctuation du corpus, en particulier, la virgule, pour mettre en relief ses rôles et ses valeurs réelles, dans ce nouveau paysage textuel. Toute chose qui passera par une esquisse de correction suivie d’explication éventuellement, s’il y a changement. Dans un second temps, nous procéderons l’interprétation sémantico- cognitive de ces usages de la ponctuation, chez l’écrivain Mabanckou.

1. Description de l’usage éristique de la ponctuation chez Mabanckou

D’une manière générale, la ponctuation est l’ensemble des signes conventionnels servant à indiquer, dans l’écrit, des faits de la langue orale, telles que les pauses et les intonations, les coupures et certains liens logiques. A ce titre, elle constitue un pilier, voire un élément essentiel de la communication écrite. Nonobstant ce statut linguistique, Grevisse et Goosse (2008, p. 121) reconnaissent que « l’usage laisse une certaine latitude dans l’emploi des signes de ponctuation. Ainsi, tel écrivain n’use jamais du point-virgule ; une relation peut être marquée au moyen d’une virgule par celui-ci, au moyen d’un point-virgule par un autre, au moyen d’un double point, par un troisième. L’abondance des virgules peut s’expliquer tantôt par des raisons purement logiques, tantôt par référence à un rythme oral qui multiplie les pauses. » Autrement dit, les usages des signes de ponctuation peuvent s’expliquer, tantôt par des raisons de logiques purement expressives, tantôt par référence à un rythme oral qui multiplie les pauses. Cela a fait dire à Valéry Larbaud (1946, p. 243), (Sous *l’invocation de saint Jérôme*) que :

Il y a une ponctuation littéraire à côté de la ponctuation courante, tout comme il y a une langue littéraire à côté du langage écrit courant. La ponctuation d’un écrivain doué d’une forte personnalité sera personnelle et s’écartera plus ou moins des règles fixées par l’usage courant et les grammaires.

N’est-ce pas là, la manifestation de cette forte personnalité chez Mabanckou ? À travers l’usage éristique, c’est-à-dire fortement

controversé de la ponctuation, en général et de la virgule, en particulier, dans *Verre cassé* et dans *Mémoire de porc-épic*, l'écrivain n'est-il pas dans la logique d'une forte personnalisation du maniement de la langue qui l'écarte de plus en plus des règles d'usage courant ?

1.1. La virgule employée comme un point

La virgule est le signe de ponctuation qui « marque une faible pause » (M. Riegel et al., 2004, p. 88). C'est donc inhabituel de retrouver ce signe de ponctuation comme clôture d'une phrase. La virgule, dans cette mesure joue le rôle du point fort.

Soit la séquence suivante :

(S1) disons que le patron du bar *le crédit a voyagé* m'a remis un cahier que je dois remplir, (1) et il croit dur comme fer que moi, *verre cassé*, je peux pondre un livre, (2) parce que, en plaisantant, (3) je lui avais raconté, un jour, l'histoire d'un écrivain célèbre qui buvait comme une éponge, (4) un écrivain qu'on allait même ramasser dans la rue, quand il était ivre, (5) il ne faut donc pas plaisanter avec le patron parce qu'il prend tout au premier degré (*Verre cassé*, p. 11)

Dans cette séquence (S1) de *Verre cassé* actualisant les quatre premières phrases, l'on se rend compte d'emblée, que l'écrivain Mabanckou ne commence pas ses phrases par des majuscules et ne les termine pas, non plus, par des ponctuations fortes. Ce rôle est, ici, dévolu à la virgule seule. De même, les premières virgules qui se situent respectivement après le verbe "remplir", dans "je dois remplir"... , après l'adjectif qualificatif "ivre", dans "quand il était ivre" et après "degré", dans "premier degré", correspondent toutes, à un point fort. Car, le point, sur le plan grammatical, est le signe de ponctuation qui « marque la fin d'une phrase simple ou complexe et doit être suivi d'une majuscule » (Martin Riegel et al, 2004, p. 87).

Une phrase, dit-on, « commence par une lettre majuscule et se termine par un point » (Martin Riegel et al, Op. Cit, p.87). Ici, il est question effectivement d'une phrase complexe : "Disons que le patron du bar *Le Crédit a voyagé* m'a remis un cahier que je dois remplir." (Disons quoi ? /Disons que (le patron du bar « *Le Crédit a voyagé* » m'a remis un cahier). (Et je dois remplir ce cahier) ... (Il ne faut donc pas plaisanter...).

L'on associe généralement le point et la majuscule pour définir la phrase. Ce qui implique, tout logiquement, la présence d'une majuscule sur le pronom personnel (Il) qui débute une série de phrases complexes, constituées de séquences concaténées. La concaténation est « l'enchaînement d'une suite de termes formant un arrangement linéaire, une « chaîne » des éléments d'un énoncé linguistique » (*Le grand Robert de la langue française*, version électronique 2010). Cela se présente ainsi dans la séquence corrigée (S1a) :

(S1a) « Disons que le patron du bar *Le Crédit a voyagé* m'a remis un cahier que je dois remplir. (1a) Et il croit dur comme fer que moi, *Verre Cassé*, je peux pondre un livre. (1b) Parce que, en plaisantant, (1c) je lui avais raconté, un jour, l'histoire d'un écrivain célèbre qui buvait comme une éponge. (1d) Un écrivain qu'on allait même ramasser dans la rue, quand il était ivre. (1e) Il ne faut donc pas plaisanter avec le patron parce qu'il prend tout au premier degré. (1f) » (*Verre cassé*, p. 11).

Les emplois de la virgule en lieu et place du point, sont le lot de ces deux textes de l'auteur ; on les retrouve diversement usitées tout le long des deux récits. Ainsi, dans la série phrastique (S1) ci-dessus, la virgule représente un point final en (1a), (1d), (1e) et (1f). En (1c), en revanche, l'auteur fait fi de la virgule que nous avons réinscrite, pour respecter la norme de séquentialisation. Ici, elle sépare deux syntagmes nominaux (SN) dont l'un, (un jour) est déployé comme un complément circonstanciel (CC), pour en exprimer l'indépendance syntaxique ou le non liage ; l'autre, (l'histoire), comme un complément d'objet (COD), pour en montrer le liage avec le verbe "raconter" (avais raconté).

Ce mécanisme de ponctuation assez particulier, utilisé par l'écrivain, met en avant une complémentation multiple, au plan syntaxique. Si de nombreuses virgules dans cette séquence correspondent à des ponctuations fortes, en (2), l'apparition des virgules au niveau du mécanisme de dislocation opéré dans (*moi, Verre cassé, je*) est d'un emploi obéissant à la norme grammaticale de l'incise. Il n'en est pas de même en (3) où l'absence de virgules incidentes crée une certaine confusion sémantique : (Je lui avais raconté un jour l'histoire d'un écrivain célèbre qui buvait comme une éponge.) Cette phrase retrouve son véritable sens lorsqu'elle est

topicalisée comme suit : (Un jour, je lui avais raconté l'histoire d'un écrivain célèbre qui buvait comme une éponge). Placé en tête de phrase, le SN (un jour) représente simplement une condition temporelle du procès, voire de l'énoncé.

En jouant ainsi de la virgule dans ses textes, l'écrivain procède, en fait, à une prédication ou rhématisation multiple. Il démultiplie les informations apportées dans l'énoncé, à propos des différents thèmes, c'est-à-dire les objets à propos desquels des choses sont affirmées. Dans ce type de prédication, l'on observe une certaine saillance anaphorisante du thème et du prédicat ou rhème, en établissant des liens logiques et sémantiques entre les différentes catégories constituées. Si l'on en croit Aristote, « le prédicat de la proposition porte le nom de « catégorie ». Cela permet d'avoir une progression dense et cohérente du contenu narratif (Aristote cité par *Le Grand Robert de la langue française*, version électronique, 2010).

(S1b) Disons que le patron du [(bar) = (*Le Crédit a voyagé*)] m'a remis [(un cahier = que)] je dois remplir. (1) Et il croit dur comme fer que [(moi,) = (*Verre Cassé*), = (je)] peux pondre un livre (2) parce que, en plaisantant, (3) je lui avais raconté un jour l'histoire d'[(un écrivain célèbre = (qui)] buvait comme une éponge, (4) [(un écrivain) = (qu')] on allait même ramasser dans la rue, quand il était ivre. (5) Il ne faut donc pas plaisanter avec (le patron) parce qu'(il) prend tout au premier degré (*Verre cassé*, p. 11).

Hormis l'équivalence de la virgule et du point, des usages de ce signe à la fois pausal, rythmique et sémantique se rapprochent du point-virgule dans les textes.

1.2. La virgule employée comme point-virgule

Dans ces deux (2) textes de Mabanckou, les virgules, en effet, s'assimilent très régulièrement à des ponctuations fortes, mais par moment, elles équivalent à des points-virgules. Le point-virgule, tient à la fois du point et de la virgule, mais ne doit pas être compris comme une simple addition de ces deux éléments qui le composent. Si nous en croyons Albert Doppagne (1998, pp. 19-21),

Il vaut moins que le point et plus que la virgule. Le point-virgule est un outil précieux pour ceux qui jouent habilement des trois

signes pauxiaux que sont le point, la virgule et le point-virgule. Sa première mission est de séparer des propositions d'une certaine longueur, déjà ponctuées elles-mêmes de virgules. »

En voici des exemples de *Mémoire de porc-épic* où apparaissent la virtuosité de l'auteur qui en use habilement dans ses textes, en les mettant sous des valeurs de la virgule dont la saillance marque les deux récits et la mission démarcatrice des propositions d'une certaine longueur et déjà ponctuées, comme c'est le cas ici :

(S2) Donc je ne suis qu'un animal ; un animal de rien du tout. Les hommes diraient une *bête sauvage* comme si on ne comptait pas de plus bêtes et de plus sauvages que nous dans leur espèce. Pour eux, je ne suis qu'un porc-épic. Et puisqu'ils ne se fient qu'à ce qu'ils voient, ils déduiraient que je n'ai rien de particulier ; que j'appartiens au rang des mammifères munis de longs piquants ; ils ajouteraient que je suis incapable de courir aussi vite qu'un chien de chasse ; que la paresse m'astreint à ne pas vivre loin de l'endroit où je me nourris » (*Mémoire de porc-épic*, p. 11).

(S3) « Eh bien ! sans vouloir tirer la couverture de mon côté, je peux aussi dire la même chose à son égard, puisque sans moi, il n'aurait été qu'un misérable légume ; sa vie d'humain n'aurait même pas valu trois gouttelettes de pipi du vieux porc-épic qui nous gouvernait à l'époque où je faisais encore partie du monde animal » (*Mémoire de porc-épic*, p. 13).

Outre sa valeur séparative, bien mise en évidence ici, par Mabanckou, le point-virgule est souvent employé pour marquer le caractère indépendant des propositions juxtaposées tel que cela se présente dans la séquence (S1) occurrence tirée de *Verre cassé* : « ...Parce que, en plaisantant, je lui avais raconté, un jour, l'histoire d'un écrivain célèbre qui buvait comme une éponge ; un écrivain qu'on allait même ramasser dans la rue quand il était ivre ». Dans ce cas d'emploi, par exemple, les deux propositions sont indépendantes et apparemment juxtaposées.

Le point-virgule (en gras) que nous avons mis à la place de la virgule initiale de l'auteur, marque une pause intermédiaire entre le point et la virgule ». De fait, sa valeur penche du côté de l'un ou de l'autre. Ce point affaibli, ne met pas fin à la phrase, mais il indique

que les propositions ou phrases qu'il sépare, forment une continuité, un ensemble dont l'enchaînement n'est pas fortement interrompu, comme ce serait le cas avec un point. Ce fait s'illustre aussi par ces autres exemples ci-après :

(S4) J'étais le troisième œil, la troisième narine, la troisième oreille de mon maître ; ce qui signifie que ce qu'il ne voyait pas, ce qu'il ne sentait pas, ce qu'il n'écoutait pas, je le lui transmettais par songes (*Mémoire de porc-épic*, p. 14).

(S5) Ce vieux s'empare du nourrisson après consultation de ses géniteurs ; il disparaît avec lui derrière la case ; il lui parle, crache sur lui, le lèche, l'agite, le chatouille, le balance en l'air, le rattrape pendant que l'esprit du double pacifique quitte le corps du vieil homme pour s'infiltrer dans celui du petit être (*Mémoire de porc-épic*, p. 16).

1.3. L'absence de virgule

Il est vrai que la valeur de pause légère que marque la virgule est beaucoup contrebalancée par des raisons stylistiques, mais les textes originaux de Mabanckou présentent aussi, de nombreux cas où l'on dénote des absences de virgules, pourtant nécessaires. Cela rend la construction phrastique, soit trop longue, soit sujette à des confusions, comme cela se présente par exemple dans : - (je lui avais raconté un jour l'histoire d'un écrivain célèbre qui buvait comme une éponge ; un écrivain qu'on allait même ramasser dans la rue quand il était ivre.). De fait, le syntagme nominal "un jour", qui précède directement un autre constitué par "l'histoire d'un écrivain célèbre", mérite d'être encadré par deux virgules, pour marquer son indépendance, en tant que complément circonstanciel dans la sous-phrased ; ce que l'auteur a occulté simplement. Car, l'on peut dire, « Un jour, je lui avais raconté... Je lui avais, un jour, raconté l'histoire d'un célèbre écrivain qui buvait comme une éponge... » (*Verre cassé*, p. 11).

Cette omission, certainement, volontaire de la part de l'écrivain a été rattrapée dans notre esquisse de correction. De nombreux cas jalonnent les textes originaux ainsi qu'on le voit dans les extraits suivants :

(S6) Il a ajouté que les gens de ce pays n'avaient pas le sens de la conservation de la mémoire, que l'époque des histoires que racontait la grand-mère grabataire était finie, que l'heure était désormais à l'écrit parce que c'est ce qui reste la parole, c'est de la fumée noire, du pipi de chat sauvage (*Verre cassé*, pp. 11-12).

(S7) Ainsi, c'est, un peu, pour lui faire plaisir que je griffonne, de temps à autre, sans vraiment être sûr de ce que je raconte ici je ne cache pas que je commence à y prendre goût, depuis un certain temps, toutefois, je me garde de le lui avouer, sinon il s'imaginerait des choses et me pousserait encore plus à l'ouvrage or, je veux garder ma liberté d'écrire quand je veux, quand je peux ; je lui aurai remis le document, à la dérochée, en lui disant « mission terminée » (*Verre cassé*, p. 12).

Dans cet autre exemple tiré de *Mémoire de porc-épic*, il apparaît plus que nécessaire de placer une virgule après le mot (ciel), dans : (Et lorsque je regarde vers le ciel, je me dis que tu as eu une sacrée chance, toi, de vivre dans un lieu paradisiaque.). Dans cette construction syntaxique complexe, l'écrivain antépose (Et lorsque je regarde vers le ciel) qui est la subordonnée temporelle à la proposition principale (je me dis que tu as eu une sacrée chance, toi, de vivre dans un lieu paradisiaque.) qui, elle-même, est composée d'une complétive (je me dis que tu as eu une sacrée chance, toi) et d'une infinitive (de vivre dans un lieu paradisiaque.). Il en est de même dans les exemples : ci-après :

(S8) donc, je ne suis qu'un animal, un animal de rien du tout, les hommes diraient une bête sauvage comme si on ne comptait pas de plus bêtes et de plus sauvages que nous dans leur espèce, pour eux, je ne suis qu'un porc-épic (*Mémoire de porc-épic*, p. 11).

(S9) À vrai dire, je n'ai rien à envier aux hommes. Je me moque de leur prétendue intelligence puisque j'ai, moi-même été pendant longtemps le double de l'homme qu'on appelait Kibandi, et qui est mort avant-hier. Moi, je me terrais la plupart du temps non loin du village. Je ne rejoignais cet homme que tard dans la nuit lorsque je devais exécuter les missions précises qu'il me confiait. Je suis conscient des représailles que j'aurais subies, de sa part, s'il m'avait entendu, de son vivant, me confesser comme maintenant, avec une liberté de ton qu'il aurait prise pour

de l'ingratitude parce que, mine de rien, il aura cru, sa vie entière, que je lui devais quelque chose, que je n'étais qu'un pauvre figurant, qu'il - pouvait décider de mon destin comme bon lui semblait (*Mémoire de porc-épic*, pp. 11-12).

L'auteur a omis toutes ces virgules placées et soulignées dans cet extrait corrigé de *Mémoire de porc-épic*. Alors qu'il construit de très longues phrases dont le décodage et l'interprétation posent souvent problème. Dans (Moi, je me terrais la plupart du temps non loin du village), le locuteur renforce sa référenciation pronominale et se met en relief pour attirer l'attention des interlocuteurs sur l'action qui était la sienne, ce qui donne : - (Moi, la plupart du temps, je me terrais non loin du village). Compte tenu de sa mobilité dans la phrase, le pronom accentué doit être forcément séparé de la série pronominale (je me) qu'il renforce ou accentue, c'est-à-dire met en relief. Toujours, dans cette mouvance de la mise en relief, l'auteur se devrait d'encadrer comme nous l'avons fait, ces séquences fonctionnelles dont l'emploi obéit ici, à des raisons sémantico-stylistiques :

(S9a) J'aurais subies, de sa part, s'il m'avait entendu, de son vivant, me confesser comme maintenant, avec une liberté de ton qu'il aurait prise pour de l'ingratitude parce que, mine de rien, il aura cru, sa vie entière, que je lui devais quelque chose, que je n'étais qu'un pauvre figurant, qu'il pouvait décider de mon destin comme bon lui semblait » (*Mémoire de porc-épic*, pp. 11-12).

À côté de ces emplois ci-dessus traités, la virgule est quelquefois utilisée avec des valeurs de ponctuations fortes. Dans sa volonté de dé-ponctuation et de re-ponctuation de ses textes, l'écrivain Mabanckou a une propension à glisser intentionnellement, la virgule à la place des ponctuations fortes marquant d'autres modalités phrastiques en dehors de la déclaration ou assertion. Le premier cas de cette série concerne l'interrogation.

1.5. La virgule comme un point d'interrogation

Le point d'interrogation, d'une manière générale, termine une proposition ou une phrase interrogative. Mais cette phrase ou cette proposition peut être exprimée de diverses manières. Elle peut l'être, soit par la construction syntaxique interrogative avec inversion du

sujet (Venez-vous ?) ; soit par les mots ou formules d'interrogation (Qui vous a fait entrer ? - Qu'est-ce que tu fais ici ?) ; soit par la forme affirmative : dans ce cas, le point d'interrogation joue son plein rôle de signe mélodique. C'est lui, et lui seul, qui indique la vraie valeur de la proposition et le ton sur lequel elle doit être dite (C'est lui qui a fait l'opération ? ou Vous le connaissez ?) ; soit par la forme négative : dans ce cas aussi, le point d'interrogation a sa pleine valeur comme dans (Vous n'aviez pas éteint ? ou (Vous ne dites pas ça sérieusement ?) ; soit encore, par une forme elliptique comme cela est fréquent dans les dialogues, dans la littérature dramatique (Humilité ? Modestie ?) ; soit enfin, par un seul mot. Ce seul mot, même s'il n'est pas interrogatif, peut être affecté du point d'interrogation, ainsi qu'on peut le voir dans (votre nom ? - M. Joseph ? L'histoire ? - Rien de grave, j'espère ? - Alors ? - Un débutant isolé ? Un amateur ? Un fou ?). Chez Mabanckou, ces différentes constructions syntaxiques exprimant la modalité interrogative sont marquées simplement par une virgule ainsi que cela se présente dans l'exemple qui suit :

(S10) Oui j'ai encore de l'endurance, et je suis certain que mes pouvoirs sont intacts, ah, je vois que tu remues tes branches en signe d'incrédulité, tu ne crois pas qu'il me reste un quelconque pouvoir, hein, tu veux à tout prix en avoir la preuve ici et maintenant, eh bien allons-y, laisse-moi me remettre sur mes pattes, laisse-moi me recroqueviller, laisse-moi me concentrer, et paf, et paf, et paf encore, nom d'un porc-épic, as-tu vu comment je viens de projeter trois de mes piquants, hein, en plus ils sont allés mourir à plusieurs centaines de mètres d'ici, plus loin encore que lorsque j'étais au service de mon maître, quelle preuve de plus voudrais-tu pour comprendre qu'on n'a pas fini d'entendre parler de moi, hein (*Mémoire de porc-épic*, p. 221).

Une correction intelligente de la ponctuation de cet extrait de *Mémoire de porc-épic*, permet de retrouver ci-après, les ponctuations interrogatives entremêlées de ponctuations exclamatives, par moments, pour marquer les différentes émotions exprimées, en marges des questions.

(S10a) Oui, j'ai encore de l'endurance. Et je suis certain que mes pouvoirs sont intacts ! Ah ! Je vois que tu remues tes branches en

signe d'incrédulité. Tu ne crois pas qu'il me reste un quelconque pouvoir, Hein ? Tu veux à tout prix en avoir la preuve ici et maintenant ? Eh bien, allons-y ! Laisse-moi me remettre sur mes pattes ! Laisse-moi me recroqueviller ! Laisse-moi me concentrer ! Et paf ! Et paf ! Et paf encore ! Nom d'un porc-épic ! As-tu vu comment je viens de projeter trois de mes piquants, hein ? En plus, ils sont allés mourir à plusieurs centaines de mètres d'ici ! Plus loin encore que lorsque j'étais au service de mon maître ! Quelle preuve de plus voudrais-tu pour comprendre qu'on n'a pas fini d'entendre parler de moi, Hein ? (*Mémoire de porc-épic*, p. 221).

Partant de ce texte corrigé, il est loisible d'affirmer que toutes les interrogations ici ressorties, ont été marquées initialement par de simples virgules comme cela se voit dans l'extrait original S(10). Avant tout, les pauses légères demeurent et appellent l'usage systématique de "hein", l'interjection familière d'interrogation.

Les deux premières occurrences interrogatives sont successives : (Tu ne crois pas qu'il me reste un quelconque pouvoir, Hein ? Tu veux à tout prix en avoir la preuve ici et maintenant ?). Cependant, la première des deux est flanquée par la forme négative (ne ... pas) qui permet au point d'interrogation d'avoir sa pleine valeur de marque mélodique. Quant à la seconde, elle est exprimée par la forme affirmative. Ici, aussi, le point d'interrogation joue son rôle de signe mélodique plein. C'est lui, et lui seul, qui indique la vraie valeur de la proposition et le ton sur lequel elle doit être dite. Par la suite, l'auteur réalise une série de phrases exclamatives (Eh bien, allons-y ! Laisse-moi me remettre sur mes pattes ! Laisse-moi me recroqueviller ! Laisse-moi me concentrer ! Et paf ! Et paf ! Et paf encore ! Nom d'un porc-épic !). Le but de cette série exclamative est de renforcer les interrogations proférées par le locuteur.

La dernière série d'interrogation visible dans l'extrait corrigé fonctionne de la même manière, mais les questionnements intègrent des mots et formules d'interrogation et une inversion de sujet (As-tu vu comment je viens de projeter trois de mes piquants, hein ? En plus, ils sont allés mourir à plusieurs centaines de mètres d'ici ! Plus loin encore que lorsque j'étais au service de mon maître ! Quelle

preuve de plus voudrais-tu pour comprendre qu'on n'a pas fini d'entendre parler de moi, Hein ?).

Par ailleurs, l'on y enregistre également, la présence de propositions exclamatives qui renforcent les propos du locuteur qui déploie aussi, la particule interjective "hein", afin de requérir une certaine approbation, voire solliciter un consentement de son interlocuteur pour marquer son triomphe et manifester sa joie d'être encore vivace et efficace. Ces analyses exposant les cas d'occurrences de *Mémoire de porc-épic*, qu'en est-il de la ponctuation interrogative dans *Verre cassé* ?

(S11) Et alors, dites-moi donc ! Comment ce petit ministre Zou Loukia a trouvé son "j'accuse" dont tout le monde parle dans le pays, hein ? Les Services de sécurité présidentielle m'ont dit qu'il y a même des bébés qui se prénomment "j'accuse". Et, que dire alors, de toutes ces jeunes filles en chaleur qui se sont fait tatouer cette formule sur leur paire de fesses, hein ? Et d'ailleurs, ironie du sort, les clients des prostituées exigent que celles-ci aient ce tatouage. Vous voyez dans quelle merde vous me foutez, hein ? Ce n'était pas quand même sorcier à trouver, cette formule, voyons ! Est-ce que les nègres du ministre de l'Agriculture sont meilleurs que vous, hein ? Est-ce que vous êtes conscients que ses nègres à lui, n'ont même pas chacun une voiture de fonction ?Finalement, dites-moi, vous me servez à quoi dans ce cabinet, hein ? Est-ce que je vous paye pour venir vous asseoir comme des fainéants ici, hein ? (*Verre cassé*, p. 22).

En considérant cet extrait corrigé de *Verre cassé* (p. 22), le constat est le même. L'écrivain dans sa logique de re-ponctuation du texte narratif, utilise des pauses légères, c'est-à-dire des virgules, pour marquer l'interrogation. Mais, la particularité qui apparaît ici, c'est qu'il fait suivre systématiquement la virgule par la particule interjective "hein", pour renforcer le questionnement et simuler la surprise, l'étonnement.

Le locuteur-narrateur feint, en effet, son étonnement ou sa surprise de voir que ses collaborateurs bien traités n'arrivent pas à le satisfaire dans leur rendement qu'il juge médiocre ou très insuffisant. L'interrogation dans ces cas d'espèces, est formulée soit directement, à la forme affirmative (Et, que dire alors, de toutes ces jeunes

filles...de fesses, hein ? Vous voyez dans quelle merde vous me foutez, hein ?), soit au moyen de mots interrogatifs (comment ..., hein ? - Est-ce que..., Hein ?). Au-delà de la marque du questionnement, l'autre ponctuation forte que l'écrivain Mabanckou met en concurrence avec la virgule, dans ses écrits, est le point d'exclamation.

1. 6. La virgule comme un point d'exclamation

Selon Anne Sancier-Château et Denis Delphine, (1994, p. 335), « La modalité exclamative traduit la réaction affective du locuteur face à l'évènement considéré qui peut être : « l'étonnement, la colère, l'admiration, le regret, la joie, la surprise, l'exaspération, l'impatience, le dépit, l'ordre etc. ».

Par ailleurs, soutiennent-elles que « la délimitation des phrases exclamatives pose en théorie un problème, dans la mesure où cette modalité accueille des phrases de structure très variable et emprunte souvent ses outils à d'autres modalités syntaxiques » (*op. cit.*, p. 335).

Dans le corpus d'analyse, il apparaît des occurrences où l'écrivain Mabanckou met en concurrence le point d'exclamation et la virgule. C'est ce que nous observons dans ces extraits tirés des deux supports romanesques que sont : *Verre cassé* et *Mémoire de porc-épic*. En témoigne cet exemple-ci :

(S12) Eh bien, nous l'avions quand même mangé comme tu l'apprendras bientôt, c'est donc lui qui avait prétendu que le livre que les premiers Blancs avaient écrit sur cette question avait paru en Europe et était traduit dans plusieurs langues, ... jamais je n'ai lu une telle imposture, que vous dire de plus, hein, c'est un livre honteux, c'est un livre humiliant pour les sociétés africaines, c'est un tissu de mensonges de la part d'un groupe d'Européens en quête d'exotisme et qui souhaitent que les Nègres continuent à s'habiller en peaux de léopards et à habiter dans les arbres (*Mémoire de porc-épic*, p. 146).

(S12a) Eh bien ! Nous l'avions quand même mangé comme tu l'apprendras bientôt. C'est donc lui qui avait prétendu que le livre que les premiers Blancs avaient écrit sur cette question avait paru en Europe et était traduit dans plusieurs langues ! ,, Jamais je n'ai lu une telle imposture ! Que vous dire de plus, hein ! C'est un

livre honteux ! C'est un livre humiliant pour les sociétés africaines ! C'est un tissu de mensonges de la part d'un groupe d'Européens en quête d'exotisme et qui souhaitent que les Nègres continuent à s'habiller en peaux de léopards et à habiter dans les arbres (*Mémoire de porc-épic*, p. 146).

Comme on le voit dans cet extrait de *Mémoire de porc-épic*, les virgules représentant les pauses légères et mises en relief par les gras, sont utilisées en lieu et place des points d'exclamation. Or, le point d'exclamation, d'une manière générale, est : « un signe de ponctuation qui suit toujours une exclamation ou une phrase exclamative, c'est-à-dire une phrase réduite exprimant une émotion, une réaction affective, notamment grâce à l'intonation » (*Le Grand Robert de la langue française*, 2010, version électronique).

Doppagne précise que « le point d'exclamation s'emploie également après l'interjection ou le mot qui marque l'exclamation. On peut aussi le mettre à la fin d'une phrase, pour signifier son intonation exclamative. Lorsque le point d'exclamation marque une interjection (« Hélas ! »), par exemple, il n'est pas suivi d'une majuscule. » (Albert Doppagne, 1978, pp. 35-38).

Ainsi, même s'il s'en sert pour exprimer différentes émotions ou sentiments vifs, Mabanckou les fait correspondre à des virgules et leur confère, par la même occasion, des valeurs de pauses légères. Autrement dit, les virgules deviennent aussi des ponctuations fortes, marquant la modalité exclamative. Il en est de même dans ces autres occurrences issues de *Verre cassé*, où les représentations originales laissent apparaître des virgules, en lieu et place des points d'exclamation, juste après les mots sur lesquels porte l'exclamation : (voyons, temps, femmes, cabinet, ici, stupide, ...) et précédant, parfois des particules interjectives comme on en voit ici, avec "hein" dans les cas suivants :

(S13) je veux bien être un cocu, mais un cocu posthume voyons,
je veux bien être un cocu, mais pas avec la complicité des
religieux, pas avec la complicité des gens qui devraient
normalement nous montrer le chemin du paradis...tu
comprends qu'il y a des jours où je me dis que certains de mes
enfants, sauf la fille qui me ressemble, sont en fait ceux de ce

gourou et moi je devais faire quoi pendant ce temps, hein. (*Verre cassé*, p. 47).

(S13a) « Je veux bien être un cocu, mais un cocu posthume, voyons ! Je veux bien être un cocu, mais pas avec la complicité des religieux ! pas avec la complicité des gens qui devraient normalement nous montrer le chemin du paradis ! ... tu comprends qu'il y a des jours où je me dis que certains de mes enfants, sauf la fille qui me ressemble, sont en fait ceux de ce gourou ! et moi, je devais faire quoi pendant ce temps ! Hein ? » (*Verre cassé*, p. 47).

Dans ces occurrences, tout comme dans celle qui précède, Mabanckou met l'accent sur le sentiment de colère et d'indignation animant le locuteur qui semble, par moment, menacer son auditoire, ses interlocuteurs :

(S14) C'est tout juste si vous ne couchez pas avec mes vingt femmes, hein, finalement dites-moi vous me servez à quoi dans ce cabinet, hein est-ce que je vous paye pour venir vous asseoir comme des fainéants ici, hein autant embaucher comme directeur de cabinet mon chien stupide, bande de bons à rien" (*Verre cassé*, p. 23).

(S14a) C'est tout juste si vous ne couchez pas avec mes vingt femmes, hein ! Finalement, dites-moi ! Vous me servez à quoi dans ce cabinet ! Hein ? Est-ce que je vous paye pour venir vous asseoir comme des fainéants ici ! Hein ? Autant embaucher, comme directeur de cabinet, mon chien stupide ! Bande de bons à rien ! » (*Verre cassé*, p. 23).

Dans ces exemples-ci, l'auteur mêle l'interrogation et l'exclamation pour donner une certaine force à son discours qu'il veut persuasif, voire convaincant. Par ailleurs, sa volonté, de déconstruire la ponctuation dans ses valeurs et dans ses fondements ne s'arrête pas seulement à l'usage éristique de ses marques ci-avant, analysées. Elle se manifeste aussi, à travers la transgression de certaines règles qui meublent la pratique des deux points et des guillemets, dans le cadre du changement de niveau du discours, voire, de l'hétérogénéité discursive.

1.7. L'usage particulier des deux points (:) et des guillemets (« »)

Albert Doppagne est, selon nous, l'un des auteurs, qui définit le mieux, les règles d'usage de ces deux signes de ponctuation que sont les deux points (:) et les guillemets (« ») régissant les changements de niveau du discours. Pour lui, en effet,

Les guillemets sont des signes d'insertion qui s'emploient par paires : les guillemets ouvrants et les guillemets fermants. Leur rôle essentiel est de marquer le changement d'auteur du discours. Les guillemets sont donc appelés à encadrer toute citation, toute intervention d'un personnage en discours direct. Le texte à citer forme une phrase. Les citations sont annoncées par les deux points ; encadrées de guillemets et les ces guillemets contiennent la ponctuation terminale de chaque citation, coïncidant chacune, justement, avec la fin de la phrase qui la présente » (1938, pp. 69-75).

Ainsi, presque toujours au pluriel, les guillemets sont, selon (*Le Grand Robert de la langue française*, (2010), version électronique), « Des signes graphiques consistant en un petit crochet courbe ou anguleux que l'on emploie par paires (« ... »), pour isoler un mot, un groupe de mots, un passage, etc., cité, rapporté, ou simplement mis en valeur ». C'est ce qui a fait dire à Ferdinand Brunot (1922, p.342), que « dans l'écriture, les guillemets indiquent qu'on cite textuellement des paroles ».

L'utilisation de ces signes de ponctuation obéit donc à des règles que l'écrivain Mabanckou foule aux pieds, dans notre corpus constitué, pour cette étude. Dans ses textes, en effet, lorsque Mabanckou cite des pensées ou des paroles de tierces personnes, des formules toutes faites ou encore, lorsqu'il rapporte directement les discours des personnages ou du narrateur, il suspend les normes ou règles d'écriture en la matière. C'est ce qu'il est donné de voir dans les exemples ci-après, issus de *Verre cassé* :

(S15) Le patron du *Crédit a voyagé* n'aime pas les formules toutes faites du genre « en Afrique quand un vieillard meurt, c'est une bibliothèque qui brûle », et lorsqu'il entend ce cliché bien développé, il est plus que vexé et lance aussitôt « ça dépend de quel vieillard, arrêtez donc vos conneries je n'ai confiance qu'en ce qui est écrit » (*Verre cassé*, p. 12).

Dans cet extrait, l'écrivain expose les pensées d'un auteur africain contemporain (Amadou Hampâté Ba) en faisant fi des deux points ; il n'utilise que les guillemets comme éléments introducteurs et de démarcation, pour isoler ce qui est cité. La norme aurait donné ceci :

(S15a) Le patron du *Crédit a voyagé* n'aime pas les formules toutes faites du genre : « En Afrique quand un vieillard meurt, c'est une bibliothèque qui brûle ». Et lorsqu'il entend ce cliché bien développé, il est plus que vexé et lance aussitôt : « Ça dépend de quel vieillard, arrêtez donc vos conneries je n'ai confiance qu'en ce qui est écrit » (*Verre cassé*, p. 12).

Il en est de même pour les formules toutes faites. Mabanckou les introduit directement avec des guillemets, sans les deux points annonceurs de citation. En témoigne cet exemple :

(S16) Il ne comprenait pas que ses conseillers n'aient pas imaginé une aussi courte formule pourtant efficace sur le terrain alors qu'on lui faisait dire des formules ampoulées du genre « Tout comme le Soleil se lève à l'horizon et se couche le soir sur le majestueux fleuve Congo » (*Verre cassé*, p. 20).

La version corrigée, se présente comme suit :

(S16a) « Il ne comprenait pas que ses conseillers n'aient pas imaginé une aussi courte formule pourtant efficace sur le terrain alors qu'on lui faisait dire des formules ampoulées du genre : « Tout comme le Soleil se lève à l'horizon et se couche le soir sur le majestueux fleuve Congo » (*Verre cassé*, p. 20).

En somme, Mabanckou utilise les guillemets pour encadrer les contenus des pensées, des formules toutes faites, mais il omet les deux points avant les guillemets, ainsi que la ponctuation forte dans les guillemets et après les guillemets. La transgression des règles d'usage est encore plus remarquable lorsqu'il s'agit de rapporter des éléments de discours directs, tel que cela se présente dans cette autre occurrence :

(S17) « moi je n'avais pas peur, je voulais les emmerder, et j'ai dit « laissez-moi tranquille, est-ce que quand je bois mon pot je provoque quelqu'un, pourquoi tout le monde est contre moi, je veux pas aller chez Zéro Faute », et tous ces braves gens de ma

belle-famille ont dit en chœur « tu dois venir avec nous, *Verre Cassé*, tu n’as pas le choix, on t’emmènera là-bas, même dans une brouette s’il le faut », j’ai répondu en hurlant comme une hyène prise dans un piège à loups « non, non et non, plutôt crever que de vous suivre chez Zéro Faute », et comme ils étaient nombreux ils m’ont attrapé, ils m’ont bousculé, ils m’ont menacé, ils m’ont immobilisé, et moi je criais « honte à vous gens de peu de foi, vous ne pouvez rien contre moi, a-t-on jamais vu un verre cassé être réparé » (*Verre cassé*, p. 163).

Ici donc, contrairement à son habitude face aux signes de ponctuation, antérieurement traités, Mabanckou n’en utilise même pas. Il ne met ni les deux points, ni la virgule, ni même le point – virgule. Il se contente des guillemets pour opérer la parenthèse et une virgule juste après les guillemets, en remplacement d’une quelconque ponctuation forte. Il en va ainsi dans presque toutes ces occurrences ci-dessus citées. Normalement, la phrase à l’intérieur des guillemets doit débiter avec une majuscule, juste après les guillemets ouvrants et se terminer par un point à l’intérieur, avant les guillemets fermants. Le tout citant doit être précédé par les deux points introduisant la citation, pour ce qui est de la dernière occurrence qui rapporte un discours direct. Pour les deux premiers exemples, l’on pourrait se passer des deux points avant les guillemets et se contenter d’une virgule.

En définitive, si l’on en croit Grevisse et Goosse (*op. cit.*, p. 121), qui estiment que « l’usage laisse une certaine latitude dans l’emploi des signes de ponctuation », les usages des signes de ponctuation auxquels se livre l’écrivain Alain Mabanckou, dans ces deux romans, représentent une véritable manifestation de sa forte personnalité littéraire et culturelle. Ils ressortissent à une volonté purement expressive soutenue par un héritage rythmique de l’oralité. À travers l’usage éristique, c’est-à-dire fortement controversé de la ponctuation, en général et de la virgule, en particulier, dans *Verre cassé* et dans *Mémoire de porc-épic*, l’écrivain s’est placé dans la logique d’une forte personnalisation du maniement de la langue qui l’écarte, de plus en plus, des règles d’usage courant. Ainsi, par son génie “créateur” qui s’est exprimé dans une poétique scripturale et esthétique, la virgule a revêtu les valeurs de point final, de point d’interrogation et

de point d'exclamation. De même, a-t-il introduit une nouvelle esthétique dans l'usage des citations des pensées, des formules toutes faites et des discours directs dans les récits et dans les textes écrits. Comment peut-on interpréter ces usages particuliers de la ponctuation dans les textes de Mabanckou ?

2. Interprétation sémantico-cognitive des différents emplois de la ponctuation chez Mabanckou

Cette hargne excessive de "déconstruction–re-construction" mise en avant par l'écrivain dans ses textes peut être tributaire, en notre sens, de fondements particuliers dont nous stipulons quelques aspects implicites dans cette seconde partie qui se veut sémantico-interprétative.

2.1. Une question de style d'écriture (ou ethos)

L'une des premières raisons que l'on peut évoquer face à une telle expérience, est purement littéraire et adossée essentiellement à la ponctuation littéraire. Car, comme le signale Valéry Larbaud (1946 ; p. 243), « il y a une ponctuation littéraire à côté de la ponctuation courante, tout comme il y a une langue littéraire à côté du langage écrit courant. La ponctuation d'un écrivain doué d'une forte personnalité sera personnelle et s'écartera plus ou moins des règles fixées par l'usage courant et les grammaires ».

Cette assertion de Larbaud apparaît comme une hypothèse plus que vérifiée et confirmée ici, car Alain Mabanckou possède, en effet, une forte personnalité en matière d'écriture. De par la facture de ses productions, il se présente comme l'un des plus doués de son époque ; cela se voit non seulement, par la quantité, mais aussi, la qualité de son œuvre qui épouse la quasi-totalité des genres littéraires et révèlent son fort enracinement dans la culture africaine, tout comme son ouverture sur le monde. Ici, l'auteur livre aux lecteurs, des textes dont les caractères atypique et indéchiffrable font, aux lecteurs, obligation de multiples lectures et relectures dues à l'usage excessif de la virgule comme seul signe de ponctuation. Toute chose corroborée par les éléments paratextuels dont l'annexe épistolaire adressée à l'éditeur où l'on peut lire : « Elle soutenait que l'écriture

du défunt *Verre Cassé* était indéchiffrable, et la pauvre fille devait parfois relire deux ou trois fois la même ligne, tout cela à cause de cette obstination de l'auteur à employer la virgule comme seul signe de ponctuation »³⁴.

De même, dans les deux textes, quelques passages fondamentaux se révèlent aussi comme de véritables indices de cette démesure de la part de l'écrivain, vis-à-vis des normes régissant la langue française. À l'usage apparemment quasi inélégant de la virgule, l'on peut adjoindre l'apparition désordonnée des guillemets qu'utilise l'auteur quand les gens parlent. De plus, l'on se retrouve régulièrement face à une absence de la majuscule régentant, selon les traditionalistes³⁵, le commencement d'une phrase ou d'une proposition. Ces nombreux abus et autres licences que se permettent les écrivains tels que Mabanckou, dans presque tous les genres, et qui altèrent parfois la langue, témoignent de ce qu'une certaine latitude dans l'utilisation des signes de ponctuation est admise.

Cette situation de crise dans l'usage des signes de ponctuation fait déjà date dans l'histoire. Au cours de leur évolution, les écrivains se sont rapidement emparés des signes de ponctuation et ont su en jouer avec virtuosité. Même si la ponctuation est devenue inséparable des questions de mises en page, elle est désormais, la marque principale du rythme de la lecture, mais aussi et surtout le mode, voire le style de l'écriture. Pour preuve, Georges Sand a reconnu avec Bouffon (cité par Catherine Ballestero (2002) que « le style, c'est l'homme même » (*Idem*) ; mais elle a ajouté sans ambages que « la ponctuation est encore plus l'homme que le style » (*Ibidem*).

Ces assertions mettent, en effet, à nu le caractère profondément personnel de l'usage de la ponctuation qui s'associe au style d'écriture pour refléter l'individu, le locuteur ou l'écrivain, dans de multiples dimensions.

2.2. Une poétique scripturale, signe d'une volonté d'originalité

Dans cette pratique scripturale, l'on peut aisément lire une grande influence du postmodernisme dont l'origine coïncide suffisamment

³⁴ Voir Annexe, *Mémoire de porc-épic*

³⁵ La grammaire traditionnelle ou normative se présente comme prescriptrice des normes ou règles d'expression et d'écriture.

avec le surréalisme, mouvement artistique et littéraire révolutionnaire (1916) issu du dadaïsme. Les productions des premiers auteurs négro-africains étaient fortement marquées par la littérature française durant les deux premières décennies après les indépendances africaines. Passée cette période, une nouvelle classe d'écrivains va se signaler comme des avant-gardistes de nouvelles formes d'écriture affirmant une sorte « de maturité et d'autonomie ». (R. D. Tro, 2005, p. 9).

Ces auteurs négro-africains se laissent aller à des écrits faisant écho à l'entreprise postmoderne qui manifeste une forte volonté de rupture d'avec les formes héritées de l'époque classique. Parmi eux, l'on peut citer : Amadou Kourouma avec (*Les Soleils des indépendances*), Yambo Ouologuem (avec *Le devoir de violence*), Charles Nokan (avec *Le soleil noir point et Violent était le vent*).

La liste de ces rénovateurs initiant de nouvelles formes d'écriture romanesque, peut s'étendre à une nouvelle génération dont la préoccupation est plutôt esthétique que thématique. On reconnaît, à cela, des auteurs comme : Sony Labou Tansy, Henri Lopez, Williams Sassine, Alioume Fantouré, Jean-Marie Adiaffi, Maurice Bandama, auxquels l'on peut joindre, Calixthe Beyala, Fatou Dior et Alain Mabanckou, pour ne citer que ceux-là. Tous, en effet, mettent un point d'honneur à rechercher de nouvelles voies et de nouvelles stratégies scripturales. Ils sont mus par une extrême volonté d'originalité manifestée par leur inspiration, leur goût et leur tempérament qui sont plus adaptés à la culture africaine et à la tradition orale.

Avec ces animateurs du monde littéraire africain, le postmodernisme se détourne non seulement des formes classiques, mais aussi et surtout, du purisme linguistique. L'écrivain Alain Mabanckou, en livrant successivement au grand public deux textes de grande facture narratologique, mais volontairement mal ponctués, pose d'emblée, la problématique de la postmodernité couvant aussi, celle du purisme linguistique dans un contexte énonciatif, aujourd'hui, multimorphe, voire protéiforme quant aux écrits et aux usages langagiers. En définitive, la déconstruction – reconstruction des signes de ponctuation à laquelle s'adonne l'écrivain, répond en partie, à une nouvelle esthétique scripturale.

2.3. Une liberté d'expression doublée d'une liberté d'écriture

Chez Mabanckou, la déconstruction par anticonformisme, de la ponctuation, nous semble de nature idéologique et culturelle. De fait, fortement enraciné dans sa culture d'origine pro-africaine, Mabanckou exprime ainsi, sa volonté d'imprimer une marque africaine à la grammaire de la ponctuation. Il s'adonne donc à la re-ponctuation qui atteint à une re-valorisation. Il confère véritablement de nouvelles valeurs à chaque signe analysé. En somme, il opère une re-grammaticalisation de ces ponctèmes : « unités à deux faces, constituée par le signe matériel et sa fonction » (N. Catach 1980, p. 21).

Il rend à ces marques de ponctuation, leur caractère polyvalent. Avec Mabanckou donc, la virgule équivaut respectivement à un point final, à un point-virgule, à un point d'interrogation, à un point d'exclamation. De même, se permet-il par un jeu d'écriture, de supprimer ou d'omettre des signes de ponctuation, là où cela s'avère nécessaire, selon la norme de construction syntaxique. Aussi, une analyse approfondie des textes de Mabanckou nous permet-elle de caractériser aisément, les intentions de l'auteur et par ricochet, de le catégoriser et le situer dans le nouveau paysage de l'écriture postmoderne. Au regard de son œuvre, Alain Mabanckou est un « écrivain intercontinental », comme l'a dit Dominique Perrin (*Le Monde* du 09 novembre 2018), soutenu par François Dufay qui l'a également traité d'un « homme de lettres sans frontières ». (*L'Express.fr*, du 5 février 2009).

Écrivain courageux et véritablement engagé, il estime que la littérature grandit parce qu'elle traverse les frontières et qu'elle ne devrait pas être tributaire d'une certaine couleur. Il l'exprime de vive voix dans un entretien donné à *Evene.fr*, où reprenant l'idée de Franz Fanon, il souligne que « le danger pour l'écrivain noir serait de s'enfermer dans sa « noirceur » (*Idem*).

D'ailleurs, cette ouverture d'esprit lui vaut aujourd'hui d'être l'un des meilleurs de sa génération et de son temps. A preuve, il est auréolé de prix pour l'ensemble de ses œuvres, par de nombreuses institutions de haute renommée, et projeté sur le haut de la scène internationale par des distinctions, des décorations et des nominations diverses et variées. Comme cela se perçoit dans presque

toutes ses œuvres, Alain Mabanckou tient à la liberté d'expression. D'ailleurs, il n'a de cesse d'appeler notamment à plus d'ouverture pour dépasser les origines coloniales du concept de francophonie. Cependant, Mabanckou n'envisage pas d'écrire sans mettre en scène le Congo, de même qu'il serait inimaginable, selon lui, que « l'on demande à *Gabriel García Márquez* de s'extraire de sa Colombie qui constitue la toile de fond de tous ses romans ».

Pour lui, en tant qu'écrivain, témoin de son temps et de sa culture, il ne s'agit pas de tomber dans le piège de l'affrontement basique entre la civilisation noire et la civilisation blanche, « l'autocritique est essentielle si l'on veut ensuite poser un regard juste sur le reste du monde ». C'est cette pensée qui se dégage dans son essai *Le Sanglot de l'homme noir*, paru chez Fayard, en janvier 2012, et classé dans les meilleures ventes d'essais et documents. Ce qu'il nous est donné d'observer dans ses deux ouvrages, objets de notre analyse, est bien le corollaire de cette liberté d'expression doublée d'une liberté d'écriture. Autrement dit, Mabanckou entend s'exprimer et écrire comme il le veut surtout. En témoignage le déploiement massif de la virgule, en tant que signe pausal et rythmique par excellence, manifestant, en notre sens, une forte présence d'oralité, dans les deux textes.

2.4. Une volonté de re-grammaticalisation du système de ponctuation

Dans ses deux romans : *Verre cassé* (2005) et *Mémoire de porc-épic* (2006), l'écrivain, sans supprimer totalement la ponctuation, prends cependant avec elle, une très grande liberté. Il prend une propension à la re-ponctuation et la re-valorisation des signes de ponctuation qu'il déploie dans ses textes. Il remplace systématiquement chaque signe de ponctuation par la seule virgule, à laquelle il confère, à chaque fois, une nouvelle valeur d'emploi. Certes, l'usage laisse une certaine latitude dans l'emploi de ces signes, mais l'abondance des virgules, l'absence totale des majuscules au début des phrases et des points à la fin de celles-ci, nous semblent anormales et symptomatiques d'intentions cachées chez Alain Mabanckou. De fait, par cette espèce de re-ponctuation de ses textes, il procède ainsi,

à une re-grammaticalisation quasi complète du système de ponctuation.

Reconnaissons avec Franck Neveu que « le terme de grammaticalisation désigne un procédé linguistique par lequel un lexème, voire un signe linguistique se convertit en un grammème, autrement dit, passe d'un statut d'unité lexicale à un statut d'unité grammaticale » (2015, p. 174). Pour Antoine Meillet (1912), de qui ce terme tient sa première définition opératoire, en linguistique française, il faut voir dans la grammaticalisation « l'attribution du caractère grammatical à un mot, un signe, jadis autonome ». Cet usage peut s'expliquer tantôt par des raisons purement logiques, tantôt par référence à un rythme oral qui multiplie les pauses.

Au demeurant, à travers cette manière d'utiliser le système de la ponctuation, avec une forte personnalisation de l'usage de la virgule qui remplace systématiquement tous les autres signes de ponctuations fortes et légères, l'écrivain franco-congolais affiche un nouveau style d'écriture ou un ethos qui manifeste une poétique scripturale, signe d'une volonté d'originalité. Tout cela correspond à nos yeux, à la manifestation d'une liberté d'expression doublée d'une liberté d'écriture qui marque en définitive, une réelle volonté de re-grammaticalisation du système de ponctuation.

Conclusion

Par l'allure volontaire ment éristique de la ponctuation de *Verre cassé* et de *Mémoire de porc-épic*, l'écrivain franco-congolais Alain Mabanckou, s'est inscrit, d'emblée, dans la mouvance postmoderniste, faite d'anticonformismes divers. Le faisant, il a posé ainsi, en notre sens, la problématique de la transgression et de la distorsion de la langue française, dans un contexte énonciatif et littéraire multimorphe.

Une analyse des occurrences du corpus, a permis de voir une véritable entreprise de déconstruction-re-construction et de revalorisation des éléments du système de signes de ponctuation. L'écrivain a systématiquement remplacé chaque signe de ponctuation par la seule virgule, à laquelle il confère, à chaque fois, une nouvelle valeur d'emploi.

Aussi, malgré l'abondance des virgules, l'on a observé une absence totale de majuscules au début des phrases et des points à la fin de celles-ci. Avec Mabanckou, la virgule équivaut respectivement à un point final, à un point-virgule, à un point d'interrogation, à un point d'exclamation. De même, se permet-il par un jeu d'écriture, de supprimer ou d'omettre des signes de ponctuation, là où cela s'avère nécessaire, selon la norme de construction syntaxique.

Tout écrit de ce genre cachant des sens et des symboliques, il a été donné, à travers des lectures inférentielles, de procéder à une interprétation sémantico-cognitive des usages clés. Il en est ressorti que Mabanckou, après avoir exposé la question d'ethos ou de style d'écriture, exprimait ainsi une nouvelle poétique scripturale et une volonté d'originalité, une liberté d'expression doublée d'une liberté d'écriture et, enfin, une volonté de re-grammaticalisation du système de ponctuation française pour lui conférer une marque "made in Africa".

Références bibliographiques

BALLESTERO Catherine, 2002, « La ponctuation vue par les écrivains », en ligne, le site, *L'aventure des écritures*, <https://essentiels.bnf.fr/fr/livres-et-ecritures/ecriture-un-code/f6a96502-1075-4004-b8fc-eef2e28683bf-ponctuation/article/dc8f87a4-23fb-4729-b962-caec44fa9920-ponctuation-vue-par-ecrivains>, consulté le 20 novembre 2025.

BRUN Jean et DOPPAGNE Albert, 1957, *La Ponctuation et l'art d'écrire*, Baude, Bruxelles.

BRUNOT Ferdinand, 1922, *La Pensée et la Langue*, Librairies françaises, Paris.

COLIGNON Jean-Pierre, 1975, *La Ponctuation, art et finesse*, Éditions Dole, Paris.

DAMOURETTE Jacques, 1939, *Traité moderne de ponctuation*, Larousse, Paris.

DOPPAGNE Albert, 1978, *La Bonne ponctuation : clarté, efficacité et précision de l'écrit*, Duculot, Paris.

DUFAY François, 2009, « La jeune littérature africaine d'expression française », in *L'Express.fr* du 5 février.

GREVISSE Maurice et GOOSSE André, 2008, *Le Bon usage de la langue française*, 14^{ème} Edition, De Boeck, Duculot, Bruxelles.

LARBAUD Valery, 1946, *Sous l'invocation de saint Jérôme*, Gallimard, Paris.

L'IMPRIMERIE, *Journal de la typographie et de la lithographie*, Le numéro 137 d'avril 1876, en ligne, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k3295954r.item#>, consulté le 22 novembre 2025.

LORENCEAU Annette, 1980, « La ponctuation au XIX^e siècle », *Langue française* n° 45, pp. 50-59.

MABANCKOU Alain, 2006, *Mémoire de porc-épic*, Seuil, Paris.

MABANCKOU Alain, 2005, *Verre cassé*, Editions du Seuil, Paris.

MARCHETTI François, COLIGNON Jean-Pierre, 1976, *La Ponctuation, art et finesse*, Paris, 1975, 97 p, In *Revue Romane*, en ligne, https://tidsskrift.dk/revue_romane/article/view/29193, consulté le 25 novembre 2025.

MEILLET Antoine, 1912, *Linguistique historique et linguistique générale*, H. champion, Paris.

NEVEU Franck, 2015, *Dictionnaire des sciences du langage*, Armand Colin, 2^{ème} Edition, revue et augmentée, Paris.

PERRIN Dominique, in *Le Monde* du 09 novembre 2018.

RIEGEL Martin, PELLAT Jean-Christophe et RIOUL René, 2004, *Grammaire méthodique du français*, PUF/QUADR, Paris.

ROBERT Paul, 2010, *Le Grand Robert de la langue française*, version électronique.

SANCIER-CHATEAU Anne et DELPHINE Denis, 1994, *Grammaire du français*, LGF, livre de poche, Paris.

TRO Roger Deho, 2005, *Création romanesque négro-africaine ressources de la littérature orale*, L'harmattan, Paris.

VEDENINA, L.G., 1989, *Pertinence linguistique de la présentation typographique*, Peeters-Selaf. Jacques Anis, Univ. Paris X-Nanterre.

Table des matières

De l'utilité sociale de la philosophie et de la contribution du Laboratoire de philosophie à la formation d'une relève endogène ... Georges ZONGO	27
Biopsychosocial repercussions of HIV seropositivity in pregnant women treated at the Yopougon Santé Urban Health Center, Ivory Coast ... Woria Affibè AMICHIA, Rita AKA, Yao Étienne KOUADIO.....	39
La diaspora haoussa de Korhogo : de la mobilité sahélienne à l'ancrage urbain (1903-2010) ... Dossongou Drissa SORO	61
De quoi souffre l'humanité : de la laïcité ou du terrorisme ? Tégawendé Lazard OUEDRAOGO	85
Médecine d'augmentation et nature humaine : défis d'une régulation éthique et politique ... Jean Désiré SAWADOGO, Roger TAMBANGA.....	109
Conflits armés terroristes et relations sociales au Mali : cas des rapports inter et intracommunautaires dans le cercle de Niono ... Siriman FANE, Oumarou TOGOLA.....	137
La langue bisa dans Terre rouge d'Aristide TARNAGDA ... Issifou TARNAGDA, Boukary TARNAGDA, Mamadou BAYALA....	151
Les alliances matrimoniales en Afrique de l'Ouest : un mécanisme traditionnel de gestion des conflits et de consolidation de la paix ... Thérèse SAMAKE.....	175
Effets de la valorisation du pagne Koko Dunda à Bobo-Dioulasso au Burkina Faso ... Arcadius SAWADOGO.....	205
Du rituel à l'hypocrisie : critique du « mastuvuisme » religieux comme simulacre de piété en Afrique ... N'guessan Fidèle KOUASSI	223

Dynamique des genres et plurilinguisme comme esthétique d'affirmation de soi et de construction d'identités dans les arts et les lettres négro-africains ... Boulkindi COULDIATI	241
Politique et science : la question de la conscience de l'utilisateur selon Edgar Morin ... Dimon Raymond OYENIRAN	257
Crises sociopolitiques en Afrique : enjeux et solutions pour une paix durable ... N'dah Pascal N'TCHA.....	273
Enjeux de la Pisciculture dans la commune Bagré : entre entrepreneuriat et perceptions des consommateurs ... Denis IDO, Ousmane ZOUNGRANA, Jean Charles BAMBARA	293
Le machiavelisme : somme de valeurs soporifiques ou thérapeutiques ? ... Akesse Charles MIAN, Niali Armand-Privat PILLAH, Bi Naga Landry BOTTY	313
Le ballet, la mode et la musique comme outils d'une poésie totale chez Mallarmé ... Soiliho BAIKORO.....	329
La réappropriation de l'histoire dans le théâtre africain contemporain (1990 à nos jours) ... El Hadji Abdoulaye SALL	343
L'inscription du lecteur dans le roman africain francophone contemporain : stratégies autoriales de programmation de la réception ... Tchasse AKPAOU	357
Le deuxième livre de « l'ethnographe » africaniste. De Michel Leiris à Valentin Yves Mudimbe ... MORO NGOMO Will's Ulrick Confi	383
Penser l'endogénéité du développement durable en Afrique postcoloniale à la lumière de la démocratie substantive : prolégomènes à une gouvernance intégrale... Amenan Madeleine KOUASSI, Goli Jean Christ Jonathan GOGBÉ.....	403
Monseigneur Dieudonné YOUGBARÉ et la synodalité... Alfred BONKOUNGOU	427

Analyse sémantico-pragmatique des inférences dans la langue koulango ... Kouadio Eric ADJOUMANI, Yves-Marcel YOUANT, Jean-Claude DODO441

Les services publics mobiles comme instrument de politique publique au Sahel... Sampala Fatimata BALIMA.....453

Implicites de l'usage éristique de la ponctuation par Alain Mabanckou dans *Verre cassé* et *Mémoire de porc-épic* ... Alfred Akpa ESSIS475